

58^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**de la Fédération nationale des associations
sportives, culturelles et d'entraide**

22 et 23 avril 2026

Clermont-Ferrand (63)

Rapport d'activités - Secteurs transversaux -

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SECTEURS TRANSVERSAUX

Secrétariat général



Composition

Secrétaire général : Laurent FRANC (membre du comité directeur fédéral) jusqu'au 16 mai 2025

Sébastien LAGACHE (membre du comité directeur fédéral) à compter du 17 mai 2025

Secrétaire générale adjointe : Marie-Christine RIVOIRE

Il effectue ses missions avec l'appui du bureau administratif :

- Marjorie SAITER, arrivée le 01/04/2025, occupe la fonction de cheffe du bureau administratif de la FNASCE. Elle assure le suivi du personnel mis à disposition de la FNASCE, répartis entre le bureau administratif fédéral et les ASCE.
- Hassina BOUDARI, arrivée le 01/09/2025, est adjointe au bureau administratif de la FNASCE. Elle est chargée de la gestion des UA de la FNASCE sur Paris, du suivi des enquêtes UA et la gestion administrative



Missions

Le secrétariat général veille au fonctionnement administratif de la structure fédérale et au respect des décisions du comité directeur.

Le secrétaire général participe à l'organisation des rencontres que sont le congrès, les assemblées générales (ordinaire ou extraordinaire) et les journées DASCE pour la partie administrative en complément des travaux du groupe de travail « assemblées générales / congrès / Journées DASCE » (responsable : Marie-Christine RIVOIRE). Avec l'appui de Sylvie DEVUN, responsable commission permanente « politique régionale », il participe à l'organisation des séminaires entre le comité directeur fédéral et les présidents des URASCE.

Le secrétariat général participe à l'analyse des documents d'assemblées générales des ASCE à la fois sur la complétude et la conformité en matière statutaire des éléments reçus. Dans ce cadre, il assure aussi un rôle de conseil aux ASCE en vue des prochaines assemblées générales.



Réunions

Participation en 2025 à :

- 7 réunions du comité directeur fédéral (dont deux séminaires avec les URASCE et une accompagnant l'assemblée générale FNASCE de Longeville sur Mer (85) en mai) en présentiel ;
- 6 réunions du comité directeur fédéral en visioconférence



Bilan

Pour les 13 réunions du comité directeur sus-évoquées, le secrétariat général élabore les ordres du jour, effectue le suivi de la présence et des mandats, organise la prise de notes et la rédaction des comptes-rendus avec l'appui de Marjorie SAITER, cheffe du bureau administratif de la FNASCE (à partir d'avril 2025).

Le secrétariat général élabore les projets de décisions, les soumet au vote et en diffuse le relevé à l'issue des réunions du comité directeur.

Au même titre qu'une ASCE produit ses documents suite à son assemblée générale annuelle, le secrétariat général procède à la rédaction des compte-rendus des assemblées générales de la FNASCE.

Le secrétariat général accompagne les ASCE et donne son avis sur le projet de leurs nouveaux



statuts.

2025 a été une année de changement au sein du secrétariat du bureau administratif de la FNASCE avec l'arrivée de Marjorie SAITER et Hassina BOUDARI.

Je tiens particulièrement à remercier Marjorie et Hassina pour leur travail depuis leur arrivée. La découverte de notre mouvement associatif et son fonctionnement demande aussi un temps nécessaire pour répondre au mieux aux attentes de toutes et tous. Aussi, merci à Marie-Christine RIVOIRE pour sa collaboration à mes côtés.

Sébastien LAGACHE

Secrétaire général

Marie-Christine RIVOIRE

Secrétaire générale adjointe

INSTANCES STATUTAIRES

Commission statutaire « Médiation - Discipline »



Composition

Représentants du comité directeur fédéral

- Eric RAYNAUD (vice-président Sport de la FNASCE – Responsable de l'instance)
- Vanessa MAGNIER (membre du comité directeur fédéral)
- Sylvie DEVUN (membre du comité directeur fédéral)

Représentant des présidents d'URASCE

- Lionel BALADIER (vice-président URASCE Languedoc - Roussillon)
- Charlotte MOUCHON (présidente URASCE Rhône – Alpes)
- Christelle SAUVESTRE (vice-présidente Midi-Pyrénées)

Représentants des présidents d'ASCE

- Chantal BALNY (ASCEE 50)
- Corinne ESPAGNOLLE (ASCET 82)
- Chantal LABBÉ (ASCE 61)

Secrétariat : *Bureau administratif*



Missions

La commission de médiation et de discipline règle toute affaire liée à un manquement aux statuts ou au règlement intérieur de la FNASCE et aux autres règlements particuliers.

La commission peut être saisie par le comité directeur fédéral à la suite d'une demande :

- du président de la FNASCE
- d'un président d'URASCE
- d'un président d'ASCE.

Dans le cas où un membre du comité directeur fédéral est impliqué dans l'affaire qui oppose les parties, la saisine de la commission est obligatoire.



Réunion

La commission a reçu une demande de saisine émanant de membres du comité directeur d'une même ASCE. Le comité directeur fédéral a officiellement saisi la commission « Médiation - Discipline » par décision du 27 novembre 2024. Le dossier a pris du temps dans sa prise en main. Les membres ont été auditionnés de manière équitable en temps et en nombres de questions.

En décembre 2025, le rapport de la commission a été rendu auprès du comité directeur fédéral.

Vanessa MAGNIER

*Pour le responsable de la commission
statutaire « Médiation - Discipline »*





Composition

Représentants du comité directeur fédéral

- Bruna CHANEL OLIVE (trésorière générale de la FNASCE – responsable de l'instance)
- Josée PALIN (trésorière générale adjointe de la FNASCE)
- Sandrine BALAICOURT (membre du comité directeur fédéral)

Représentant des présidents d'ASCE

- Vacant

Représentant des trésoriers d'ASCE

- Manuela MOUSSET (ASCE 17)

Représentant des présidents d'URASCE

- Michel PISTOUILLER (URASCE Midi-Pyrénées)

Représentant des trésoriers d'URASCE

- Jacques OURNAC (URASCE Languedoc-Rousillon)

Secrétariat : *Bureau administratif Fnasce*



Missions

La commission d'audit financier conduit les opérations d'examen de l'utilisation des fonds gérés par les ASCE et les URASCE.

La commission peut être saisie par le président de la FNASCE :

- sur l'initiative du comité directeur fédéral,
- pour les comptes d'une ASCE ou d'une URASCE, à la demande de son président ou de son comité directeur, à la majorité absolue,
- pour les comptes d'une ASCE à la demande du président de l'URASCE concernée.



Réunion

La Commission « Audit financier » pour l'ASCE 75 PAP-DTBS a été saisie le 12 février en comité directeur fédéral, suivi le 20 février du courrier de la saisine signé du secrétaire général de la FNASCE et envoyé aux élus de cette ASCE. Cette ASCE a son siège social quai d'Austerlitz aux Voies Navigables de France (VNF).

Toutes les réunions et entretiens mentionnés ci-dessous se sont tenus en visio-conférence (zoom ou web-conf).

Une première réunion de préparation s'est tenue le 26 février entre midi et deux heures. A l'issue les élus de l'ASCE ont reçu un courrier de convocation pour le 24 mars et des demandes de pièces financières pour le 12 mars.

A noter que le 11 mars je participais physiquement à une rencontre avec le directeur adjoint de VNF et la secrétaire générale de VNF.

Le 21 mars milieu d'après-midi nous nous sommes réunis pour un point des documents reçus (transmis au fil de l'eau à chaque membre) et établir le déroulé des audits à venir.

Les entretiens individuels des quatre élus de l'ASCE se sont tenus le 24 mars, comme programmé. Chacun a choisi son horaire pour 30 mn à 45 mn de visio.

Le 11 avril après-midi la commission s'est réunie pour discuter et commencer le rapport d'audit. Après quelques échanges par messagerie le rapport signé de 8 pages a été transmis le 17 avril à la présidente de la FNASCE, à la responsable de la commission Médiation pour ce dossier et au secrétaire général de la FNASCE.

Un grand merci aux membres de la commission qui ont travaillé sur ce dossier.

Bruna CHANEL OLIVE
*Responsable de la commission
statutaire « Audit financier »*



Composition

Composition de la commission statutaire « Fonctionnement-Prospectives-Conseils » :

Responsable : Roland BIGORRE (1^{er} vice-président de la FNASCE) jusqu'au 16 mai 2025

Maud VARIN – DELAUNAY (1^{ère} vice-présidente de la FNASCE) à compter du 17 mai 2025

Représentants du CDF : Laurent FRANC (secrétaire général de la FNASCE) jusqu'au 16 mai 2025

Sébastien LAGACHE (secrétaire général de la FNASCE) à compter du 17 mai 2025

Bruna CHANEL OLIVE (trésorière générale de la FNASCE)

Sébastien LAGACHE (resp. de la com. permanente politique régionale) jusqu'au 16 mai 2025

Sylvie DEVUN (resp. de la com. permanente politique régionale) à compter du 17 mai 2025

Représentants des présidents d'URASCE Odile BLANCHET (prés. URASCE Bretagne)
Christelle SAUVESTRE (vice-prés. URASCE Midi-Pyrénées)

Représentants des présidents d'ASCE Myriam SAPPEY (présidente de l'ASCE 87)
Jean-Marc CANET (président ASCE 46)

Vérif. comptes Michel PISTOUILLER (vérificateur aux comptes de la FNASCE)

Trésorière ASCE Amandine CASSIER (trésorière de l'ASCE 21)

Référent affaires juridiques Roland BIGORRE (FNASCE)

Expert Yves ROBICHON (ASCE 78)

Chargée de dossier : Marjorie SAITER



La commission "fonctionnement, prospective et conseils" a pour but d'analyser et de proposer des orientations et les modifications aux textes réglementaires pour la FNASCE et les structures qui y sont rattachées afin de les soumettre au comité directeur fédéral. Conformément à l'article 3.2 des statuts, elle étudie les demandes d'affiliation avant de les soumettre au comité directeur fédéral. Le président de l'URASCE concerné y est associé pour y formuler son avis.

La commission peut être saisie par le président de la FNASCE, le comité directeur fédéral, un président d'ASCE ou un président d'URASCE. Il peut également traiter des sujets de son choix. Dans tous les cas, il rend compte de ses travaux au comité directeur fédéral.

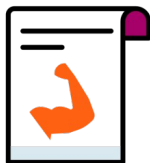
La commission comprend :

- des membres es-qualité, membres de droit appartenant au comité directeur fédéral :
 - le premier vice-président qui préside la commission,
 - le secrétaire général,
 - le trésorier général,
 - le responsable de la commission permanente de la politique régionale,
 - le chargé des affaires juridiques.
- des membres extérieurs au comité directeur fédéral :
 - un vérificateur aux comptes de la FNASCE,
 - deux présidents ou vice-présidents d'URASCE désignés par leurs pairs, deux présidents d'ASCE autres que présidents ou vice présidents d'URASCE,
 - un trésorier d'ASCE,
 - le chef du bureau administratif de la FNASCE,

- un ou plusieurs experts en fonction des dossiers traités.

Le comité directeur fédéral fixe le mode de désignation des membres qui lui sont extérieurs, lesquels sont de droit reconduits annuellement dans leur fonction, tant qu'ils ne perdent pas la qualité qui les fait siéger, sauf décision contraire du comité directeur fédéral. En cas de perte de cette qualité, ils peuvent siéger jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Elle se réunit pour traiter des questions statutaires, réglementaires ou pour répondre aux questionnements du comité directeur fédéral, des URASCE ou des ASCE.



Bilan

En 2025, la commission « Fonctionnement-Prospective-Conseil » a procédé à la relecture des nouveaux statuts des ASCE pour assurer la bonne application des statuts cadres et du guide élaboré par la commission.



Le mot

Les membres de la commission ont fortement changé en 2025 puisque le bureau fédéral a été remanié avec le changement de présidence.

Ainsi, Roland Bigorre, 1^{er} vice-président de la FNASCE jusqu'au 16 mai 2025 poursuit sa participation à la commission en tant que référent affaires juridiques.

La commission a accueilli :

- Sébastien LAGACHE, nouveau secrétaire général de la FNASCE,
- Sylvie DEVUN, nouvelle responsable de la commission permanente politique régionales,
- Odile Blanchet, nouvelle représentante des présidents d'URASCE aux côtés de Christèle SAUVESTRE,
- Jean-Marc CANET, nouveau représentant des présidents d'ASCE aux côtés de Myriam SAPPEY.

Quant à moi, en tant que nouvelle première vice-présidente de la FNASCE, j'ai le plaisir de présider cette commission qui me tient particulièrement à cœur. En effet, cette commission nous permet de traiter de sujets de fond sur les aspects réglementaires et organisationnels. Elle débat sur les difficultés rencontrées pour trouver des solutions à présenter au comité directeur fédéral qui reste l'organe décisionnel de toute évolution.

Bienvenue aux nouveaux membres et merci à Roland Bigorre d'avoir présidé la commission et mené à bien la dernière évolution des statuts fédéraux et statuts cadres des ASCE.

Les prochains travaux s'axeront sur l'évolution des statuts cadres des URASCE et d'autres sujets de fond au service de notre mouvement associatif.

Maud VARIN - DELAUNAY

*Responsable de la commission statutaire
« Fonctionnement-Prospectives-Conseils » »*

Commission permanente « Communication »



Composition

Responsable : Sandrine CORDEAU (membre du comité directeur fédéral)

Adjoint : Stéphane VACHET (membre du comité directeur fédéral)

Autres membres : Hélène JOURDAIN (ASCEET36)
Vanessa MAGNIER (FNASCE)
Charlotte MOUCHON (ASCE69)
Patricia ROUSSEAU (ASCE14)
Sylvie SABASTIA (ASCE85)
Franck SYLVESTRE (ASCE52)
Maud VARIN (FNASCE)

Chargé de dossier : Olivier SANTAOLORIA



Missions

La commission permanente communication a vocation à travailler sur les outils de communication à destination des adhérents et des ASCE.

Elle s'attache également à accompagner les ASCE dans leurs actions de communication, en mettant à leur disposition des ressources et des outils : modèles, tutoriels, conseils...



Réunions

La commission s'est réunie les 17 septembre et 10 décembre, en visioconférence.



Bilan 2025

Nouvelle aide aux actions de communication pour les ASCE

1 dossier de demande d'aide a été étudié et traité : création d'une flamme et organisation d'un « after work » - montant de l'aide : 232,72€

Nouvelle charte du site internet de la FNASCE



NOUVELLE CHARTE INTERNET Principaux changements et astuces

La migration du site vers la nouvelle charte graphique entraîne un certain nombre de changements.

Un guide complet du déploiement de la charte est disponible ici : [Ce qui change](#).

Pour vous aider, des outils d'aide à la migration (didacticiels, bac à sable) sont à votre disposition : [Adaptez les contenus](#).

Rappel (si cela n'a pas été fait), la première étape consiste à [faire le tri de sa rubrique](#).

Aucun contenu ne sera supprimé avec la nouvelle charte mais certains pourront ne plus s'afficher.

Suppression des sous-pages d'accueil

les rubriques ASCE seront de simples "sous-rubriques" du site FNASCE mais ne seront plus gérées comme "sous-pages d'accueil";

→ plus de gestion de menus (gauchedroite) sur votre sous-page d'accueil



Nous avons repris les travaux de la bascule du site Internet vers la nouvelle charte. Une période de tests a été proposée en octobre pour que les ASCE puissent se familiariser avec ce nouvel environnement. Des tutos présentant les changements et les astuces de gestion des actualités ont été mis à disposition afin d'aider les ASCE dans cette migration.

La bascule définitive a été réalisée le 1^{er} décembre.

Cette migration a nécessité la réorganisation et l'adaptation de certaines rubriques du site (présentation FNASCE...).

Charte graphique FNASCE/URASCE/ASCE

La commission a commencé à travailler sur la mise à jour de la charte, ainsi que sur les modèles de documents.

Perspectives

Publication de la nouvelle charte et des modèles de documents



Informations aux élus

La commission a relevé le besoin d'informations régulières auprès des élus des ASCE, aussi nous avons commencé à travailler sur le sujet et espérons pouvoir proposer une première publication rapidement, probablement sous la forme d'une e-lettre.



Le mot

Merci à tous les membres de la commission pour leur participation.

Sandrine CORDEAU
Responsable CProCom'

Stéphane VACHET
Adjoint CProCom'

Commission permanente « Politique Régionale »



Composition

La commission permanente « Politique Régionale » en 2025-2026 est composée de sept personnes dont quatre représentants régions et trois élus FNASCE.

Responsable : Sylvie DEVUN (membre du comité directeur fédéral)

Adjoint : Éric RAYNAUD (membre du comité directeur fédéral)

Autres membres : Hervé DOSPITAL (Président URASCE Aquitaine)
Ornella MIMY (Présidente URASCE Auvergne)
Charlotte MOUCHON (Présidente URASCE Rhône Alpes)
Sylvie SABASTIA (ASCE 85)
Maud VARIN (membre du comité directeur fédéral)



Missions

Elle a pour ambition d'apporter son aide auprès des URASCE et compte sur celles-ci pour transmettre aux ASCE les orientations de notre mouvement afin de coopérer tous ensemble pour un but commun à savoir promouvoir les valeurs de notre mouvement et renforcer le lien social au sein des communautés de travail du Pôle ministériel.

Elle est force de proposition envers la FNASCE et les ASCE via les URASCE. Elle peut être saisie par une ASCE ou une URASCE en cas de difficulté ou problème au sein de celle-ci.

La responsable de la commission permanente « Politique Régionale » est membre es-qualité de la commission statutaire « Fonctionnement-Pro prospective-Conseils ».



Réunions

En 2025, la CPPR s'est réunie cinq fois :

- 8 janvier en visio ;
- 16 avril en visio ;
- 20 juin en visio;
- 28 août en visio.



Bilan 2025

Infos Régions

Aucune lettre Infos Régions n'a été diffusée aux URASCE en 2025 du fait du temps nécessaire à la prise de fonctions de la nouvelle responsable de la CPPR.

Séminaires et rencontres avec les URASCE et le comité directeur fédéral

Deux séminaires avec les Régions et le Comité Directeur Fédéral ont été organisés :

- l'URASCE Ile de France a organisé le séminaire de février à Fontainebleau (77) ;
- l'URASCE Centre a accueilli, à Neuvy-sur-Barangeon (18), en novembre 2025 le séminaire, souhaité par le CDF en mode hybride. Cette expérimentation qui a donné lieu à des retours d'expérience des Présidents et Vice-Présidents d'URASCE et des membres du CDF aura permis de confirmer l'importance de ses deux rendez-vous annuels et d'une participation en présentiel, pour ceux qui le souhaitent, afin de favoriser les échanges entre PU et VPU et avec le CDF.

Suivi des retours d'AG et versement des aides

La CPPR examine les documents AG des URASCE et assure le versement des aides annuelles.

L'ensemble des URASCE a pu bénéficier de l'aide fédérale forfaitaire.

Plusieurs Président.e.s et Vice.Président.e.s ont pu bénéficier de l'aide aux déplacements (AG et séminaires)

L'aide à l'organisation d'une manifestation régionale multi-activités est encore mal connue.

Seule une aide a été versée en 2025

Accompagnement et proximité avec les URASCE

La CPPR veille à ce que la vie du mouvement associatif soit menée collectivement, pour un avenir serein et harmonieux.

À ce titre en 2025, la CPPR a souhaité revoir son organisation et notamment l'identification pour chaque URASCE d'un référent au sein de la CPPR. Ce rôle ne correspondait pas aux attentes des URASCE. Suite à la proposition de la CPPR, les représentants des URASCE ont validé de permettre aux Président.e.s ou Vice-Président.e.s d'URASCE de pouvoir être accompagnés et conseillés quand ils en exprimeraient le besoin auprès de la CPPR. Lors de chaque prise de nouvelle fonction au niveau de la Présidence ou Vice-Présidence des URASCE, la CPPR prendra contact avec le ou la nouvel. élu.e pour lui indiquer qu'un de ses membres est à sa disposition pour l'accompagner. Les représentants de la CPPR peuvent également accompagner les PU et VPU lors de leurs réunions ou assemblées générale.

Accompagnement des ASCE Ultra-marines

L'accompagnement réalisé par la CPPR dès 2024 auprès de l'URASCE Antilles-Guyane et des ASCE 974, 975 et 976 a permis de voir se concrétiser en mai 2025 la création de l'URASCE Outre mer. Cette nouvelle URASCE permettra de favoriser les actions et les échanges auprès des ASCE ultra marines.

Perspectives 2026

Un réseau des PU et VPU, terreau d'actions à capitaliser, à valoriser et à multiplier

En 2026, la CPPR souhaite accompagner les URASCE afin de favoriser le partage entre les PU et VPU. L'objectif est que les bonnes pratiques et les succès des URASCE puissent être connus de tous et qu'ils soient capitalisés afin de donner envie aux autres URASCE de se lancer dans de nouvelles actions.

Séminaires 2026 :

Pour 2026, la CPPR souhaite faire évoluer les sujets abordés lors de ces séminaires, rencontre du comité directeur fédéral et du collège des présidents et vice-présidents d'URASCE afin de favoriser les échanges dans l'objectif de faciliter le fonctionnement des URASCE et l'organisation d'actions régionales.

- l'URASCE Normandie organise le séminaire de mars 2026 à Pont l'Évêque (14) ;

Lors de cette rencontre sont notamment prévus des ateliers visant à recueillir les bonnes



pratiques des URASCE et à les capitaliser.

● un appel à candidature est lancé auprès des URASCE pour l'organisation du 2nd séminaire 2026 qui devrait se tenir sur 2 jours sur la semaine du 2 au 6 novembre 2026

Questions/Réponses au CDF

En 2026, la CPPR met en place un nouvel outil pour le recueil des questions des Présidents et Vice-Présidents d'URASCE. L'objectif de ce nouvel outil est de faciliter la remontée des questions des PU et VPU et également de capitaliser les réponses apportées afin qu'elles puissent être plus facilement accessibles et diffusées auprès des URASCE

Mise à jour du tableau des aides régionales

En 2026, la CPPR met à jour le tableau des aides régionales afin que celui-ci soit plus facilement compréhensible en espérant que cela favorisera le déploiement de la politique d'aide financière auprès des URASCE

Mise en place d'un espace collaboratif sur la plateforme Resana

La CPPR a créé un espace collaboratif sur la plateforme interministérielle Resana afin de faciliter le partage d'informations tant entre la CPPR et les URASCE qu'entre les URASCE. Cet espace permettra d'accéder facilement :

- au tableau présentant les questions au CDF et les réponses apportées
- aux comptes rendus de la CPPR
- à des documents modèles notamment pour les PV d'AG, le cahier des charges d'organisation d'un séminaire, une aide à l'organisation d'une manifestation multi-activités etc.

Lettre Info des Régions

Un nouveau format de Lettre Infos des Régions est mis en place à compter de janvier 2026 avec comme objectif d'être un outil de partage d'informations et d'expérience. À chaque édition seront mis en avant des actions réalisées par les URASCE afin d'inciter à leur mise en place dans les autres URASCE.

En tant que nouvelle responsable de la CPPR je tiens à remercier Sébastien LAGACHE pour son accompagnement dans ma prise de responsabilité et les Président.e.s et Vice-président.e.s pour leur accueil et leur engagement au service des ASCE.

Eric et moi-même invitons toutes les bonnes volontés à intégrer la CPPR pour poursuivre le travail engagé au service des URASCE et des ASCE.



Le mot

Sylvie DEVUN
Responsable CPPR

Éric RAYNAUD
Adjoint CPPR

Référent : Roland BIGORRE (membre du comité directeur fédéral)



Le référent « affaires juridiques » est chargé d'assister les ASCE dans les conflits ou contentieux dans lesquels ils pourraient être mis en cause. Une solution amiable est toujours recherchée dans la mesure du possible. Cette assistance est faite avec le concours de l'assureur de la FNASCE, GMF et de son service juridique Covéa.

Cette année 2025, nous avons encore dû régler un litige de droit à l'image.

Covéa nous ayant informé que ce type de litige n'était pas couvert par notre contrat et qu'à l'avenir, ils n'interviendraient plus.

Nous avons nous-mêmes négocié le montant de l'indemnité auprès de la société en charge de veiller au respect et à l'utilisation de photos non libre de droits. Après une longue négociation le montant de l'indemnité à verser a pu être divisé par deux.

Il est encore et encore demandé aux ASCE de s'assurer de ne pas utiliser de photo non libre de droit et également de vérifier dans leurs archives qu'elles n'ont pas de telles photos sur leurs sites.

Roland BIGORRE
Référent affaires juridiques

Assurances



Référent : Roland BIGORRE (membre du comité directeur fédéral)

Le référent « Assurances » assure une veille réglementaire avec le concours de l'assureur de la FNASCE, GMF.

Il a aussi pour mission de : faire évoluer les contrats d'assurance afin de répondre aux attentes des ASCE et de coller au plus près des nouvelles organisations administratives. L'expérience et la connaissance du terrain sont indispensables pour mettre en corrélation le contenu des contrats et les besoins des associations :

- faire le point régulièrement des sinistres avec l'assureur ;
- proposer des améliorations lors de réunions avec l'assureur ;
- intervenir auprès de l'assureur dans le cas de difficultés des ASCE ;
- conseiller les ASCE (avec le concours de l'assureur fédéral) dans le cadre de l'organisation de leurs manifestations notamment en matière des garanties prévues par les contrats ;
- être le relais entre l'ASCE et l'assureur pour des demandes particulières ou ponctuelles.

Les différents contrats comprennent, notamment :

Le contrat fédéral qui comprend la responsabilité civile, l'individuelle accident et l'assistance. Il concerne l'adhérent et ses ayants droit. Dans ce contrat, l'assureur a également produit une liste exhaustive des sports non assurés.

Concernant les voyages, il est précisé que la commercialisation de voyages et de séjours,

soumise aux obligations du Code du Tourisme, est exclue du contrat.

Le contrat auto-mission :

Pour rappel, il ne peut être mis en œuvre que lorsque les personnes interviennent pour l'ASCE, l'URASCE ou la FNASCE, et ayant préalablement rempli un ordre de déplacement signé par la personne ad hoc (cf : délégation de signature).

Il est important de souligner que le prêt et l'usage de véhicule de l'association à des fins personnelles n'est pas pris en charge dans le cadre du contrat auto mission.

Les contrats et les attestations d'assurance sont consultables sur le site de la FNASCE à la [rubrique assurance](#) 

Roland BIGORRE
Réfèrent assurances

Billetterie nationale



Responsable : Alain MORISSON (membre du comité directeur fédéral)
Autre membre : Laurent FRANC (président de la FNASCE)
Experts en tant que de besoin : Maud VARIN (1^{ère} vice-présidente de la FNASCE)
Éric RAYNAUD (vice-président Sport de la FNASCE)
Michèle JOSSIER (vice-présidente Culture de la FNASCE)
Stéphane VACHET (vice-président Entraide de la FNASCE - 2023/2024)



Missions

C'est l'association Hypérion qui est gestionnaire de l'application Defmarket, solution de billetterie destinée aux agents du service public.

La FNASCE est partenaire du dispositif et met l'application à disposition de ses ASCE et de leurs bénéficiaires depuis juin 2024.



Bilan 2025

Bénéficiaires et inscriptions

Données constatées

Au 31 décembre 2025 :

- 2 507 membres ASCE inscrits sur Defmarket
- 32 ayants droit ayant utilisé un code de liaison

Par ailleurs :

- 2 019 utilisateurs inscrits via des adresses relevant du ministère de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Transports, de la Ville et du Logement
- En l'absence de rattachement à des communautés distinctes, ces utilisateurs sont considérés comme relevant des ASCE
- 49 ayants droit rattachés à ce groupe

Synthèse

- Bénéficiaires directs : 4 526
- Ayants droit : 81



Activité billetterie

Volumes globaux

Au 31 décembre 2025 :

- Montant total de billetterie consommée : 66 789 €
- Nombre de billets vendus : environ 2 385
- Panier moyen : 28 €

Répartition par catégorie

- Parcs de loisirs : 41 %
- Spectacles : 32 %
- Cartes cadeaux : 12 %
- Autres catégories : 15 %

État d'avancement de Defmarket

Version web

La version web de Defmarket est déployée et accessible à l'adresse suivante : <https://defmarket.fr/>

Fonctionnalités actuellement disponibles :

- accès depuis ordinateur ;
- inscription et connexion des utilisateurs.

L'accès à la billetterie n'est pas encore actif sur la version web.

Perspectives 2026

Évolutions prévues en 2026

Interfaçage avec Olgua

Les équipes Defmarket sont actuellement mobilisées sur l'interconnexion avec la plateforme Olgua, en lien avec la FNASCE et son prestataire.

Au 15 janvier 2026 :

- les développements sont finalisés ;
- la phase de tests est en cours ;
- un déploiement est prévu à court terme.

Une fois ce lien opérationnel, les équipes Hypérion reprendront les développements nécessaires pour activer la billetterie sur la version web.

Déploiement national auprès des ASCE

Il a été acté que le déploiement national s'effectuera selon les modalités suivantes :

- co-construction d'un module de formation FNASCE / Hypérion Défense à destination des ASCE ;
- diffusion des contenus et supports par la FNASCE auprès de son réseau ;



- mise en place par Hypérion Défense d'un calendrier partagé de visioconférences :
 - présentation du dispositif ;
 - réponses aux questions ;
 - accompagnement individualisé ;
 - traitement des éventuelles difficultés techniques.

Alain MORISSON
Responsable du groupe de travail
« Billetterie nationale »

Formation



Composition

Responsable : Guy LONGUEMARE (membre du comité directeur fédéral) jusqu'au 16 mai 2025
 Michèle JOSSIER (membre du comité directeur fédéral) à compter du 17 mai 2025

Experts en tant que de besoin :
 Michèle JOSSIER → Laurent FRANC (président de la FNASCE)
 Roland BIGORRE → Maud VARIN (1ère vice-présidente de la FNASCE)
 Éric RAYNAUD (vice-président Sport de la FNASCE)
 Alain MORISSON → Michèle JOSSIER (vice-présidente Culture de la FNASCE)
 Vanessa MAGNIER (vice-présidente Entraide de la FNASCE)
 Bruna CHANEL OLIVE (trésorière générale de la FNASCE)

Chargée de dossier : Maryse GARANDEAU, départ en retraite le 1^{er} juin 2025



Missions

Il a pour mission de recenser les besoins en formation des ASCE, d'établir le contenu des formations, d'en estimer le coût et d'en assurer la maîtrise d'ouvrage.



Réunions

Le groupe de travail s'est réuni :
 - en visio le 18 mars 2025
 - en présentiel à Nice les 29 et 30 avril 2025.



Bilan 2025

Le bilan 2025 peut paraître faible, en comparaison des années précédentes.

En raison du départ en retraite de Maryse GARANDEAU, chargée de mission « Formation » partie en retraite, dont le poste a été supprimé, le secteur s'est retrouvé en mode dégradé le temps du transfert des missions.

Stages : « Compétences Métiers »

- 30 personnes ont suivi une formation spécifique proposée par la FNASCE dans le cadre des stages « compétences-métiers » : 6 séances en visioconférence, 2 stages en présentiel
- 1 formation en présentiel a dû être annulée.

Mise en place d'une Comptabilité dans une ASCE

Cible : Personnes chargées de la trésorerie et de la comptabilité d'une ASCE, Trésorier général et/ou suppléant.

Animation : Bruna Chanel-Olive, Trésorière générale de la FNASCE.

Ces stages ont rassemblé 30 personnes au total, répartis comme suit :

- Comptabilité N1 en présentiel sur trois jours :
 - 18 au 20 mars 2025 à Vesoul (70) pour 10 personnes de 5 ASCE
 - 6 au 8 octobre 2025 à Laval (53) pour 8 personnes de 4 ASCE.
- Comptabilité N2 en visio de deux heures et demi, pour 12 personnes et 6 ASCE
 - Séances pour 2 ASCE à raison d'un maximum de 2 personnes par ASCE
 - 2 horaires proposés au choix : 13h/15h30 ou 15/17h30
 - 6 dates proposées.

Conseils et Appuis aux Responsables associatifs (CARA)

Cible : Tous responsables élus des ASCE, membres et MAD des ASCE/FNASCE

Objet : Connaître les responsabilités des élus des ASCE, réaliser les missions avec des conseils et connaître l'environnement associatif.

Les horaires :

- premier jour – accueil à 9h30 / formation de 10h à 18h
- second jour – formation de 8h30 à 13h00

Les intervenants :

- Présidente et trésorière générale
- Vice-Président-e-s en présentiel ou en visio
- Assureur GMF en présentiel ou en visio.

Une formation programmée du 25 au 26 juin 2025 à La Défense (92) annulée faute d'un nombre d'inscrits suffisant.

Dispositif stages « Compétences-métiers » : prise en charge des frais engagés par les ASCE

Au 31 décembre 2025, les frais engagés au bénéfice de 15 ASCE, pour 30 participants ont ainsi été pris en charge par la FNASCE pour un montant total de 2 297,13 €.

Bourse aux activités : stages de formation, perfectionnement ou spécialisation à l'encadrement d'une activité

Cible : Tous membres d'ASCE, d'URASCE

Objet : Accompagner les encadrants d'activités proposées par une ASCE ou une URASCE

Formation de perfectionnement : moniteurs de ski

7 participants de l'ASCE 31 à une formation organisée par la FSGT 31

Montant de la prise en charge par la FNASCE : 300 €

La « Formation » sur le site Fnasce

Rubrique "[Coin des élus – Formation](#)"  sur le site internet de la FNASCE, avec les actualités, les stages proposés et en prévision, et les bilans photos.

Perspectives 2026

Le programme « Formation 2026 »

Une consultation a été lancée en janvier 2026 afin de recueillir les besoins des URASCE/ASCE ainsi que les sites susceptibles d'accueillir une formation.

Formations reconduites :

- ➔ CARA - Conseils et appuis aux responsables associatifs ;
- ➔ Mise en place d'une Comptabilité dans une ASCE :
 - Niveau 1 en présentiel ;
 - Niveau 2 en visio-conférence

Nouvelles formations :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles à destination des ASCE , des URASCE et du comité directeur fédéral, en partenariat avec l'association « Colosse aux Pieds d'Argile »

Pri- Utilisation de drones sur le site du Domaine de la Chesnaye (36) , sous réserve du nombre d'inscrits (6 à minima)

Des tutoriels viendront compléter l'offre de formation pour des outils en ligne

-Module à l'utilisation de l'application web : DEFMARKET – billetterie en ligne

Michèle JOSSIER

Responsable du groupe de travail





Composition

Responsable : Maud VARIN - DELAUNAY (FNASCE)

Autres membres : Bruna CHANEL-OLIVE (FNASCE)
Vanessa MAGNIER (FNASCE)
Stéphane VACHET (FNASCE)
Sandrine CORDEAU (FNASCE)
Laurence CERCEAU (ASCE 35)
Régis JOUIN (ASCE 79)
Jean MOLES (ASCE 77)
Lionel PIRANI (ASCE 75AC)
Nadine RAKOTOARISOA (ASCE 35)
Ronan TABURET (ASCE 29)

Prestataire : Marion LE CORRE

Alphalive: Jonathan ROSSI

Chargés de dossier : Olivier SANTAOLORIA (pour la partie outil)
Sandrine BROYARD (pour la partie « séjours gratuits »)
Hassina BOUDARI



Missions

Poursuivre le développement d'OLGUA pour répondre au plus près des besoins des ASCE, tant sur la gestion des adhérents que sur la gestion des unités d'accueil. Piloter toute la phase de développement de l'outil, la mise en production et l'accompagnement des gestionnaires dans son utilisation. Assurer le suivi des sollicitations en lien avec le prestataire.



Bilan 2025

Première année de vie du nouvel outil

- **13 et 14 Janvier 2025** : réunion du groupe de travail
- **15 et 16 mai 2025** : Présentation au congrès FNASCE
- **Janvier et novembre 2025** : Mails nationaux des principaux développements mis en ligne
- **Toute l'année** : points mensuels avec le prestataire – réponse aux demandes mail sur Fnasce.olgua@gmail.com

OLGUA évolue chaque jour. Parmi les principales évolutions 2025 :

- mise en avant des actualités sur la page d'accueil,
- développement du volet statistiques des adhérents et des séjours en unité d'accueil,
- plus grande autonomie des adhérents pour trouver leur carte ASCE, modifier leurs informations, changer leur adresse mail, etc.
- amélioration des exports pour les gestionnaires.



Le mot

Merci aux membres du groupe de travail, à Sandrine Broyart pour la gestion des fonctionnalités pour la gestion des séjours gratuits, à Olivier Santaoloria pour le suivi et l'assistance apportée aux ASCE tout au long de l'année.

Le travail va se poursuivre en 2026 notamment suite aux participations des ASCE aux rencontres des gestionnaires UA et adhérents qui auront lieu en octobre 2026 avec toujours l'objectif de répondre, au mieux, aux besoins des ASCE et de leurs adhérents.

Maud VARIN - DELAUNAY
Responsable du groupe de travail